

## **Cycle de conférence de Madame Sophie Wilmès « *Un monde qui change* »**

**Bruxelles, 2024**

Quand on m'a proposé de prendre la parole ce soir, je n'ai pas hésité longtemps.

Je connais bien l'organisation, je suis déjà venue écouter des personnalités de haut vol. Je suis consciente de l'honneur qui m'est fait ce soir.

Mais c'est vrai que j'ai hésité : celles et ceux qui me connaissent savent que je suis beaucoup plus à l'aise en politique de proximité que sur un podium, sous les projecteurs.

Ceci étant posé, je me suis aussi dit que, même si l'exercice n'est pas le plus naturel pour moi, il m'offrait une opportunité des plus intéressantes : celle de l'analyse « à froid ».

C'est un peu le problème de notre époque où tout va si vite : nous avons tous beaucoup de mal à sortir le nez du guidon, les politiques – dont je fais partie – encore plus, je pense.

En préparant cette soirée, je me suis donc replongée dans mes souvenirs et dans mes archives. J'ai passé en revue ces dernières années qui ont été extraordinaires – dans le sens « hors de l'ordinaire » - et j'ai essayé d'en tirer quelques réflexions pour le présent, et pour l'avenir.

Pour ce faire, j'ai relu quelques notes anciennes, depuis 2019.

Et j'ai été frappée de constater à quel point il y a cinq ans – et qu'est-ce que c'est cinq ans, au final ? – nous étions dans une autre réalité.

Notre monde a changé.

Nous l'avons probablement toutes et tous intégrés inconsciemment mais verbaliser cette réalité la rend plus concrète, plus palpable.

Et pour que cela fasse sens, rien de tel qu'une pause, un moment pour revenir sur les événements-clés et les grands chamboulements des dernières années, afin de mettre tout cela en perspective et analyser à quel point elles ont façonné notre manière de voir les choses.

C'est le voyage que je vous propose ce soir en prenant comme cadre de référence la législature qui est sur le point de se clôturer.

La conférence de ce soir se veut être une ouverture sur quelques thématiques qui résonnent dans l'actualité, sans parti pris ostensiblement politique car si la campagne électorale va bientôt officiellement commencer, il est clair que ce n'est pas l'endroit.

Vous le savez, cette conférence se clôturera par une conversation plus informelle avec Francis Van de Woestijn – grand journaliste et observateur du monde politique depuis longtemps – que je remercie d'endosser ce rôle.

Mais cela, c'est pour après.

Vous le constaterez très vite – tout au long de notre rétrospective, il y a un mot qui risque de revenir régulièrement : c'est le mot « crise ».

Quand j'évoque le mot « crise », je parle d'une vraie crise : un bouleversement assez fort pour brouiller nos repères individuels et fragiliser l'organisation-même de la société.

Nous avons traversé des crises qu'on pourrait qualifier de « globales » - je pense à la pandémie par exemple – mais aussi des crises plus localisées – si on se réfère aux inondations de l'été 2021.

Il y a aussi des crises dont l'épicentre se trouve ailleurs mais qui ont des conséquences directes sur nous : la guerre en Ukraine, certainement. La guerre entre Israël et le Hamas qui a éclaté récemment en est un autre exemple.

Chaque crise est unique.

Elle est unique de par ses origines, de par son évolution rapide ou lente mais aussi et surtout de par ses conséquences plus ou moins catastrophiques.

Les crises que nous traversons tout au long d'une vie – qu'elles soient plus personnelles ou qu'elles concernent le monde – vous défient, certes, mais elles sont aussi une opportunité de s'améliorer. Plus qu'une opportunité, c'est un devoir.

Vous verrez que les crises que je vais aborder maintenant ont déjà permis parfois des évolutions positives.

Pour d'autres, le travail reste encore à faire.

Remontons donc nos horloges.

Revenons six ans en arrière, le 9 décembre 2018 pour nous arrêter sur la première crise que je souhaite aborder ce soir : la dernière crise politique.

Le 9 décembre 2018, nous ne sommes pas dans un moment de tension comme on les connaît souvent au sein du gouvernement fédéral mais bien dans une crise à la hauteur de celle que nous avons connue en 2010-2011.

À cette date, suite aux discussions autour du Pacte de Marrakech, le gouvernement fédéral devient officiellement un gouvernement minoritaire et un gouvernement en « affaires courantes » : minoritaire car, avec le départ de la N-VA, il ne dispose que de 52 sièges sur 150 à la Chambre ; et en « affaires courantes » avec la démission du gouvernement qui s'en est suivi.

Alors, c'est certain qu'à l'époque, ce qui fait le plus grand bruit, c'est le fait que le gouvernement soit minoritaire mais il faut néanmoins relativiser quelque peu les choses.

Premièrement, parce que ce n'est pas la première fois dans l'Histoire de notre pays que ça arrive, même si les exemples – en 1958 et 1974 – commencent à dater.

Ensuite, parce qu'un gouvernement minoritaire n'est pas une exception dans le paysage politique européen de l'époque puisqu'à ce moment-là, 11 autres pays sur 28 sont confrontés à la même situation.

Est-ce que cela signifie pour autant que c'est une situation souhaitable ?

Je ne le pense pas car un gouvernement minoritaire est, en définitive, une configuration qui oblige de dégager, coup à coup, des majorités de circonstances et qui rend très difficile la définition d'un cap politique clair à moyen et long terme.

Il n'offre pas non plus la stabilité nécessaire à la gestion de l'État.

Je l'ai moi-même vécu comme cheffe de gouvernement pendant la pandémie, au sein du *kern+10*.

Le Kern +10 était un organe informel que nous avons mis sur pied après le vote de la confiance et des pouvoirs spéciaux ; pour que le gouvernement travaille en concertation avec les dix partis politiques qui le soutenaient à l'époque.

Cela faisait partie du deal : ces partis devaient être impliqués dans le processus décisionnel sans faire partie du gouvernement pour autant, avec tout ce que ça implique.

Alors si vous trouvez qu'une coalition de sept partis comme la Vivaldi prend parfois du temps à nouer des accords, je vous laisse imaginer ce qui se passe quand nous sommes dix autour de la table. Et ce, alors même que les enjeux de la crise du covid étaient censés transcender nos différences et pousser à des décisions rapides.

Je le disais : la crise politique de 2019 nous conduit à un gouvernement minoritaire mais aussi en « affaires courantes », notion qui vous est sûrement plus familière.

Ce qui est très particulier ici, c'est que le cadre des affaires courantes n'est pas défini légalement. On se situe donc ici dans le champ de la « coutume » politique.

En Belgique, il est acquis qu'un gouvernement sortant continue d'exercer le pouvoir de façon limitée en assurant la gestion quotidienne de l'État pour que le pays continue de tourner et en étant en capacité de gérer les affaires urgentes – le temps qu'un nouvel exécutif prenne ses fonctions.

Et dieu sait comme c'est éminemment nécessaire en Belgique, à notre époque, vu le temps que nous prenons à former un nouveau gouvernement...

Vous l'aurez compris : un gouvernement en affaires courantes n'est donc en principe plus en capacité d'imprimer des choix politiques.

C'est logique puisque sa composition ne reflète pas les résultats des dernières élections.

Dans l'histoire politique contemporaine de notre pays, les deux plus longues périodes d'affaires courantes sont les 541 jours entre 2010 et 2011 et les 463 jours entre 2018 et 2020.

541 jours, c'est long... Très long... Je me souviens d'ailleurs qu'entre 2010 et 2011, certains commentateurs estimaient que la Belgique en affaires courantes ne s'en portait pas plus mal.

C'est tout le paradoxe.

Le pays continuait d'avancer, nos indicateurs socio-économiques étaient plutôt positif – une croissance positive, un taux de chômage en baisse... – et la Belgique en arrivait même à occuper pleinement la présidence du conseil de l'UE.

À l'époque, la Belgique n'a pas de gouvernement et tout semble tourner comme il faut.

J'insiste sur le mot « semble » car les affaires courantes sont éminemment un problème.

C'est d'abord un problème démocratique.

On l'a dit : le gouvernement n'est plus le reflet de la volonté de l'électeur ; ce qui marginalise l'importance du vote qu'il a exprimé et nourrit les thèses des partis extrémistes.

On ne peut pas non plus fermer les yeux sur les conséquences politiques de l'absence de réelles prises de décision et – vous pardonneriez l'ancienne ministre du budget que je suis – sur les conséquences budgétaires qui en découlent.

Car, en Belgique, sans contrôle ni arbitrage budgétaires, nos déficits ont tendance à se dégrader naturellement.

Ainsi, à politique inchangée, le déficit nominal de l'État fédéral de ces quatre prochaines années se creusera de 15 milliards pour atteindre 32 milliards en 2028.

Ceci dû, entre autres, à la pression du budget de la sécurité sociale qui augmente de 19% - c'est notamment dû à l'effet du vieillissement – ou encore à la hausse de la charge de la dette.

Ce que je veux dire à travers ceci, c'est que chaque année, à l'heure d'élaborer le budget, notre trajectoire budgétaire est déjà sérieusement plombée.

Nous sommes donc tenu, avant toute nouvelle initiative, de compenser ces nouveaux déficits et de redresser la barre.

Ce qui n'est pas possible en « affaires courantes ».

Les « affaires courantes » sont donc une bonne solution pour assurer la continuité de l'État, certes. Mais elles sont utiles pourvu qu'elles soient de courte durée.

Dès lors que nous posons ces constats-là, la question qui vous vient à l'esprit est évidente : puisqu'une longue période d'affaires courantes n'est pas souhaitable, comment peut-on accélérer la formation du gouvernement fédéral ?

À ce sujet, je vais d'emblée être très claire : vous pouvez inventer tous les mécanismes possibles pour raccourcir la durée de formation d'un gouvernement – si vous ne trouvez pas autour de la table une volonté commune de travailler ensemble, ils ne servent à rien.

Il faut avoir l'envie – ce qui n'est pas une évidence, on y reviendra – et il faut aussi installer les conditions pour y arriver – à savoir : se connaître, se comprendre, se respecter et, oserais-je même dire, se faire confiance.

Il faut aussi éviter la valse des exclusives entre partis démocratiques ou encore l'autodisqualification avant toute négociation.

Alors, bien sûr, on peut décider de ne finalement pas s'inscrire dans un projet de gouvernement ou même faire preuve d'introspection suite à un échec électoral – c'est légitime, voire même salutaire.

Je comprends aussi qu'il est difficile de bâtir un projet de gouvernement avec des partis qui portent des programmes si différents du vôtre.

Mais dans un contexte d'éparpillement des voix et de présence importante des partis extrêmes – combien de majorités différentes sont-elles encore possibles ?

Je m'explique : aujourd'hui, le champ démocratique fédéral est réduit à 120 sièges sur les 150 que comptent la Chambre.

En 2024, il pourrait être réduit à 106 si l'on regarde les scores du PTB et du Vlaams Belang dans les derniers sondages.

Ce qui veut dire que les partis démocratiques devront trouver une coalition de près de 80 sièges sur ces 106 pour assurer une majorité.

Vous comprendrez que, dans un contexte politique aussi délicat, il est fondamental de ne pas ajouter d'obstacles supplémentaires.

Ces constats étant posés, on peut se demander s'il ne serait pas opportun de réfléchir à la création d'un levier constitutionnel qui accélérerait la formation du gouvernement.

Et ce qui a souvent été évoqué, c'est l'idée d'une « date limite » pour former un gouvernement.

L'idée d'une « date limite » stricte n'est pas neuve (hard deadline).

Vous avez, par exemple, un délai fixe de quelques mois pour former un gouvernement, comme par exemple en Israël ou en Espagne, sinon vous devez retourner aux urnes.

Si le concept a le mérite de la clarté, cette deadline stricte est loin d'être un gage de stabilité.

Israël a par exemple connu récemment cinq élections anticipées en l'espace de quatre ans.

L'Espagne a quant à elle tenu cinq élections ces dix dernières années.

La hard deadline est un concept qui selon moi déresponsabilise d'une certaine façon le monde politique : dans l'esprit : car il aura fallu une solution institutionnelle pour surmonter un blocage ; dans les faits : car il suffit pour les partis qui souhaitent capitaliser sur le ras-le-bol de la population de jouer la montre pour forcer un retour aux urnes, ce qui représente souvent un vrai coût démocratique.

C'est aussi une façon de demander aux citoyens de « résoudre » le problème à la place du politique alors qu'ils ont déjà exprimé leur choix.

C'est enfin, à mon sens, un cadre trop rigide qui néglige la souplesse nécessaire à toute négociation.

Mais l'accélération de la formation d'un gouvernement peut déjà passer par une plus grande transparence vis-à-vis du parlement.

Aujourd'hui, les chargés de mission dans les négociations rendent des comptes au Roi et, quand ils le souhaitent, à la presse.

L'idée que je soulève ici est d'obtenir un débat démocratique régulier au Parlement et, ainsi, apporter plus de clarté auprès des citoyens – ce qui je pense est souhaitable.

Pour ce faire, pas de changement constitutionnel nécessaire mais un changement dans notre culture politique : celles et ceux chargés par le Roi de conduire les négociations pourraient fixer d'emblée des étapes auprès du « parlement » qu'ils tiendraient informés aux moments-clés des négociations.

Elle imposerait sans nul doute un certain rythme dans le processus de négociations, rendant plus difficile les lenteurs stratégiques.

On peut aussi penser à une soft deadline qui, elle, inclut un retour potentiel aux urnes après qu'une majorité parlementaire l'ait décidé ; et ce, sans pour autant passer par le vote d'une liste d'articles ouverts à révision.

Ceci pourrait s'envisager par le biais d'une majorité spéciale en cas d'enlisement des négociations.

Plus radicale et plus complexe à mettre en œuvre qu'une information régulière auprès du Parlement, c'est une piste à mon sens à explorer.

Il y a, dans le prolongement de la réflexion sur l'accélération de la formation du gouvernement, une proposition de plus en plus présente dans le débat public : c'est l'instauration d'une circonscription électorale fédérale.

Nous ne pouvons pas nier aujourd'hui qu'il existe un fossé – parfois dur à combler – entre nos communautés.

La campagne électorale se fait dans sa propre communauté voire même dans sa seule circonscription et on manque d'un espace commun de débat national.

Moi-même, j'en suis consciente : j'ai été Première ministre de tous les Belges mais initialement élue dans une circonscription qui ne représente que 8% du total des électeurs en Belgique.

La circonscription électorale fédérale serait à mon sens une avancée positive, non seulement pour revitaliser le débat national mais aussi rendre chaque parti stricto sensu responsable devant l'ensemble des électeurs belges, avec un Premier ministre issu lui aussi de cette circonscription.

Cette circonscription devrait, en tout cas, coexister avec notre système actuel – on n'augmenterait pas le nombre de députés – et elle doit impérativement respecter les équilibres linguistiques qui demeurent un des piliers du fonctionnement fédéral.

Bien entendu, nous sommes encore loin de voir ce projet se concrétiser – il y a encore pas mal d'obstacles politiques, législatifs et constitutionnels à surmonter. Mais j'espère que l'idée continuera à vivre dans le débat public pour finir par s'imposer.

Je me suis permise de faire quelques détours dans l'évocation de la crise politique mais je pense que le sujet est terriblement d'actualité à l'approche du scrutin.

Si notre système institutionnel est assez souple et résilient pour s'adapter. L'huile qui manque à nos rouages, c'est bien trop souvent la volonté et la responsabilité politiques.

Sur ce point – et ce n'est pas une spécificité belge – nous sommes peut-être aujourd'hui coincés dans un paradoxe sociétal plus large : les citoyens veulent, d'un côté, être représentés par des femmes et hommes « d'État » et, pourtant, on sent bien qu'au sein même de notre démocratie, le compromis – l'essence-même de notre organisation politique – suscite de moins en moins d'adhésion.

Il reste pourtant indispensable dans un idéal démocratique.

Car les sociétés humaines, quand elle sont libres, ne sont pas des blocs monolithiques de pensées. Elle sont parcourus de nuances qui doivent être entendues et prises en compte.

Nous étions donc en 2018-2019 avec la crise politique.

Reprenons donc notre parcours sur notre ligne du temps.

Nous sommes maintenant le 2 juillet 2019 et un Conseil européen extraordinaire se tient à Bruxelles.

Les 27 États-membres se mettent enfin d'accord sur l'attribution des grands postes européens et il y a une décision qui va changer la donne en ce qui concerne la situation politique en Belgique – ainsi que mon parcours personnel, ne nous mentons pas : c'est la nomination de Charles Michel comme président du Conseil européen.

Ce jour-là, on apprend aussi qu'Ursula von der Leyen va présider la Commission européenne alors que Christine Lagarde prend la tête de la Banque Centrale européenne.

Pour la première fois, ce sont des femmes qui occupent ces hautes fonctions au niveau européen.

C'est un signal fort envoyé au monde ; et, chez nous, cela aide peut-être aussi à préparer le terrain pour ce qui va arriver ensuite...

À l'origine, nous n'avions que très peu parlé, au sein du gouvernement, de la succession de Charles pour la simple et bonne raison que nous étions tous convaincus qu'à la date de son entrée en fonction (1er décembre 2019), nous aurions un nouveau gouvernement de plein exercice.

Septembre arrivant, force est de constater que nous sommes malheureusement dans une impasse politique. Et que nous devons remplacer Charles.

Dans la coalition minoritaire, le MR a plusieurs arguments à faire valoir pour conserver le poste de Premier ministre : il était le premier parti en termes de sièges et le seul parti francophone, ce qui lui conférait une position plus neutre par rapport à nos partenaires flamands.

Le fait que le poste de Premier ministre reste au MR permettait aussi de ne pas changer fondamentalement les équilibres du gouvernement.

Que je sois désignée comme Première ministre créera, il est vrai... la surprise.

Pas tant sur mon profil je pense : je faisais après tout partie de l'équipe gouvernementale dans une fonction transversale qu'est celle de ministre du budget.

Mais plutôt parce que j'étais assez nouvelle, même médiatiquement, au niveau fédéral. Et surtout parce que je suis une femme.

Certains observateurs ont d'ailleurs lié mon arrivée avec le concept de « falaise de verre » : la théorie selon laquelle les femmes sont plus susceptibles d'atteindre des postes à haute responsabilité lorsqu'une entreprise serait par exemple en difficulté. Et donc à des moments où elles ont aussi plus de risques d'échouer.

Alors, je ne sais pas si c'est mon histoire.

Mais je pense en tout cas que la bataille pour cette fonction aurait été nettement plus rude s'il ne s'agissait pas d'une mission de courte durée et, a priori, sans relief... Enfin, c'est ce qu'on croyait à l'époque.

Donc, quand je prête serment le 1<sup>er</sup> octobre 2019, deux sujets me préoccupent – sans savoir ce qui allait arriver ensuite.

Le premier est l'état des finances publiques de notre pays, on en a parlé précédemment.

Le deuxième, c'est le Brexit qui, au-delà de la symbolique européenne, représentait pour nous un coup de massue économique qu'il fallait absolument amortir.

Le Royaume-Uni a toujours été un des pays avec qui nous commerçons le plus.

Il était donc impératif de trouver une nouvelle façon d'envisager nos échanges commerciaux – fondamentaux pour notre économie – sans pour autant tout concéder aux Britanniques qui avaient fait le choix de partir.

Si le Brexit a donc bien occupé le début de mon mandat de Première ministre, cette réalité va être rapidement occultée par une menace dont personne ne pouvait prédire l'ampleur en 2019 : la pandémie de coronavirus.

Nous sommes, cette fois-ci, le 8 décembre 2019 – date à laquelle l'OMS confirme un premier cas de – ce qui est à l'époque considéré comme une – pneumonie d'origine inconnue.

Ce ne sera d'ailleurs pas la première inconnue en ce qui concerne le virus puisque le monde scientifique enchaînera les découvertes. Fort heureusement. Et, nous, au fil des connaissances, nous nous adapterons.

Pour illustrer ce fait, on se rappellera qu'il faudra attendre février 2020 pour lire dans des études scientifiques la présence de cas asymptomatiques ; ce qui – vous le conviendrez – change complètement l'approche de gestion de crise.

Quoi qu'il en soit, la suite de l'histoire, vous la connaissez.

Même si nous avons un plan actif dès le départ pour répondre à la menace virale, nous sommes bien obligés de constater que nous sommes rattrapés par la covid-19, tout comme l'ensemble des pays européens puisqu'en mars 2020, l'Europe devient l'épicentre de l'épidémie.

Pour faire court : le 8 décembre, premier cas en Chine ; le 11 mars, premier décès en Belgique et le 12 mars, décision du Conseil National de Sécurité d'un pré-confinement suivi le 17 d'un confinement généralisé.

Et si je rappelle cette ligne du temps, c'est pour vous dépeindre au mieux la situation que l'on vit à l'époque : rapidement, toutes les bases de la crise s'installent alors que personne n'envisageait une crise d'une ampleur pareille.

Alors, bien sûr, on ne peut pas tout prévoir.

Mais il faut reconnaître que nos sociétés occidentales, pensant à tort tout contrôler, avaient comme évacué l'idée qu'une telle crise pouvait arriver.

Cet éloignement au risque est probablement la contrepartie malheureuse de la plus belle réussite européenne : une paix durable et une certaine stabilité régionale, installées depuis maintenant plus de 70 ans.

Il s'est en fait installé en Europe une forme de naïveté dont nous sommes en train de revenir.

Pour cela, il a fallu d'abord affronter des chocs importants : la crise financière puis économique, le terrorisme, la crise migratoire, la pandémie et enfin la guerre en Ukraine depuis 2022.

Crises auxquelles nous avons dû à chaque fois apporter des réponses.

Pour ce qui est de l'aspect purement sanitaire de la crise de la covid, la Belgique s'est entre autres dotée d'un nouveau plan pandémie applicable pour n'importe quelle menace virale.

Et l'Europe d'une autorité de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire pour mieux évaluer les menaces ou encore constituer plus facilement des stocks.

La question de la constitution des stocks peut paraître anecdotique aujourd'hui mais je rappelle que, s'il était clair dès février 2020 qu'il fallait mettre en place un système d'achat groupé au niveau européen.

Les livraisons de masques par ce biais-là n'ont pu avoir lieu qu'à partir de l'été 2020. Bien trop tard.

Ceci pose évidemment la question d'une plus grande flexibilité à prévoir en cas de crise aiguë dans l'exécution des décisions, tout en respectant les cadres légaux bien sûr.

Plus fondamentalement maintenant, il est clair que toutes les grandes crises que nous avons traversées ces dernières années ont joué un rôle dans la prise de conscience plus globale des fragilités

de nos démocraties occidentales mais aussi dans l'essence-même de ce que doit être l'Union européenne – c'est-à-dire bien plus qu'un marché unique.

Quand l'Europe devient l'épicentre de la pandémie le 13 mars 2020, j'ai dû constater, pendant un instant, le retour du « chacun pour soi » de certains États membres et c'est particulièrement vrai en ce qui concerne le matériel de protection.

Non seulement, le monde a basculé dans une concurrence féroce où dans certains cas, des cargaisons étaient carrément détournées vers le plus offrant sur le tarmac des aéroports.

Mais même au sein de l'Union, le manque de solidarité au début de la crise a créé des difficultés supplémentaires dans un climat de crise aigüe.

Je me souviens très bien, par exemple, d'un coup de téléphone que j'ai dû passer en urgence à un de mes homologues européens au sujet de camions chargés avec du matériel médical à destination de la Belgique, bloqués à la frontière.

Nous avons dû faire preuve de patience et de persuasion pour que notre matériel puisse passer – une situation qui semblait totalement impensable avant la crise.

Fort heureusement, ce « chacun pour soi » fut de courte durée – probablement suivant le constat général et unanime que personne ne pouvait s'en sortir seul – pas même les plus grands d'entre nous.

En effet, l'Union tira rapidement les leçons de cet épisode – j'en veux pour preuve la stratégie européenne des vaccins mise en place bien avant la première percée scientifique dans ce domaine.

L'Union européenne fut ainsi capable non seulement de vacciner sa propre population et le reste du monde en exportant vers d'autres marchés mais aussi de faire don de vaccins à des pays tiers.

La deuxième fragilité de nos États européens – mise en lumière, entre autres, par l'expérience douloureuse de l'approvisionnement en matériel médical – est notre trop grande dépendance vis-à-vis de l'étranger.

Avec l'effet conjugué d'une position européenne plus affaiblie dans les équilibres mondiaux et une instabilité géopolitique croissante, les canaux d'approvisionnement situés à l'étranger ne peuvent plus être considérés comme toujours fiables.

Dans le cas de la covid-19, la production de matériel de protection était concentrée en Chine dont les chaînes industrielles ont été mises à rude épreuve, vu l'explosion de la demande – engendrant de ce fait d'importantes pénuries.

Un autre exemple : celui du paracétamol.

Aujourd'hui, la Chine est à la source d'environ 45 % de la production mondiale. Lorsque les exportations chinoises diminuent en décembre 2022 pour faire face à une recrudescence de l'épidémie dans leur propre pays, c'est tout le marché mondial qui est impacté.

Le manque de diversification impactant le marché mondial se pose aussi avec certaines matières premières comme l'acier ou le bois ou encore avec les semi-conducteurs fondamentaux pourtant dans tant de domaines stratégiques.

Ce phénomène est probablement la conséquence la plus visible de la désindustrialisation de la Belgique et de l'Europe dans son ensemble et nous avons eu besoin d'une crise de cette ampleur pour en réaliser les dangereuses conséquences.

Tout ceci pointe dans une seule et même direction : notre autonomie stratégique – celle de notre pays et celle de l'Europe.

Dans les cercles européens, on parle d'*autonomie stratégique ouverte* – Pour faire simple, c'est la capacité pour un pays de garantir son indépendance et de préserver ses intérêts par rapport à des acteurs tiers (= autonomie), sans pour autant reculer sur les échanges et la coopération internationale (= notion d'ouverture) .

Il s'agit donc de diversifier nos sources d'approvisionnement et/ou de réinvestir dans des secteurs critiques comme la santé, la défense, l'énergie pour ne citer que ceux-ci.

La pandémie ne peut pas être qu'une cicatrice dans l'histoire de notre pays. Les leçons qu'on en tire ne peuvent pas se limiter non plus à l'aspect sanitaire des choses.

L'objectif est de se protéger à la fois des chocs et des ingérences extérieures.

C'est, en fait, reprendre son destin en main.

Et j'en ai jamais été aussi convaincue que depuis l'année 2020.

Dans un contexte de plus en plus incertain, de moins en moins de choses sont impossibles.

Comme, par exemple, une guerre sur le continent européen.

Dans la nuit du 23 au 24 février 2022, la Russie envahit l'Ukraine.

Il s'agit d' une attaque non-provoquée et non-justifiée.

Il y avait bien des signes avant-coureurs même s'ils n'étaient pas suffisants pour prédire ce qui allait se passer réellement. Il suffit de relire les déclarations de l'époque pour s'en convaincre.

Tout d'abord, il y a évidemment l'annexion illégale de la Crimée en 2014 en contestation des aspirations légitimes des Ukrainiens à se rapprocher de l'UE.

Ensuite, l'affrontement entre les Ukrainiens et les indépendantistes pro-Russes dans la région du Donbass et quelques semaines avant l'invasion, 100.000 hommes rassemblés à la frontière, prétextant alors un exercice militaire.

Ministre des Affaires étrangères, à l'époque, je me suis rendue dans le Donbass en 2021, à la tête d'une mission Benelux avec mes homologues néerlandais et luxembourgeois. Je peux confirmer que la tension sur le terrain était déjà extrêmement vive.

Nous approchons aujourd'hui les deux ans de conflit.

Tout en soulignant le formidable courage des Ukrainiens, il semble que l'on se dirige malheureusement vers une « guerre de positions ».

Nous, alliés de l'Ukraine, devons par contre être attentifs à l'effet « d'usure ».

Comme pour la Covid, la temporalité joue beaucoup sur l'adhésion de la population aux décisions prises.

Nous devons dès lors rester vigilants par rapport aux opportunistes politiques qui cherchent à capitaliser sur cette usure.

Aux États-Unis, par exemple mais aussi au niveau européen aussi puisque la Commission a proposé une facilité européenne de 50 milliards d'euros sur quatre ans qui reste bloquée par le veto de la Hongrie.

Heureusement, en Belgique, la volonté de soutenir l'Ukraine est encore très largement partagée même si l'émotion ressentie, dans l'opinion publique, au début de la guerre est – c'est vrai – moins prégnante.

Nous savons aussi que, si le front ukrainien tombe, c'est l'Union européenne qui sera directement menacée.

Il suffit de se souvenir des déclarations du Président Poutine ou de son Ministre Lavrov pour être convaincus qu'aider les Ukrainiens aujourd'hui, c'est aussi nous aider nous-mêmes.

Au-delà de l'horreur de la guerre, le conflit en Ukraine a réveillé – et révélé nos organisations supranationales, très certainement à la surprise du Président Poutine.

Je veux en premier lieu parler de l'OTAN.

En 2019, je m'en souviens comme si c'était hier puisque j'étais au Sommet de Londres, certains disaient l'organisation « en mort cérébrale ».

Depuis, elle a pu démontrer le bien-fondé de son existence.

L'OTAN – qui reste la pierre angulaire de notre sécurité collective – a non seulement de nouveaux alliés mais aussi une feuille de route claire – sous la forme d'un nouveau Concept stratégique.

La guerre en Ukraine nous a également permis en Belgique de reconsidérer la Défense comme une priorité avec une augmentation substantielle des moyens mis à sa disposition comme nous nous y étions engagés en 2014.

Et si la trajectoire financière promise est encore loin d'être concrétisée, une fois de plus, nous sortons d'une forme de naïveté qui nous avait gagné ces dernières années et nous prenons la bonne direction.

Qui dit guerre sur le continent européen, dit aussi nécessairement le renforcement de l'Europe de la Défense.

Attention, cette Europe de la Défense n'est absolument pas à mettre en opposition ou même en compétition avec l'OTAN puisque ces deux projets sont non seulement tout à fait complémentaires mais sont de plus de nature à se renforcer.

Ainsi, l'Europe s'est dotée pour la première fois depuis mars 2022 d'une Boussole stratégique qui définit les orientations européennes jusqu'en 2030 avec comme points de focus la capacité de se mobiliser en cas d'urgence, la lutte contre les menaces hybrides, la coopération avec nos partenaires ou encore l'innovation dans les technologies.

Investir dans la Défense, c'est donc investir dans notre sécurité mais aussi dans nos entreprises via la recherche et le développement.

Je parlais de la réactivité de l'OTAN – et là où le Président Poutine ne nous attendait peut-être pas non plus, c'est dans la capacité de l'UE à d'apporter une réponse rapide et solide à l'invasion.

Car l'UE a dès le départ imposé des sanctions massives et sans précédent contre la Russie pour d'une part sanctionner les responsables de la guerre, d'autre part tenter de couper les moyens qu'a le Kremlin de la financer.

Plus qu'une question de sanction financière, la question de notre dépendance stratégique structurelle en terme énergétique s'est également posée instantanément et avec acuité.

Je parle ici de notre trop grande dépendance au gaz et au pétrole russe.

Nous avons dû ainsi prendre rapidement une série de mesures pour diversifier nos sources d'approvisionnement en trouvant d'autres partenaires mais aussi en développant nos propres ressources – je pense ici à la prolongation de nos centrales nucléaires en Belgique.

La conjugaison de nos efforts au sein de l'Union européenne a permis de réduire notre dépendance au gaz russe de 48 à 12% et au pétrole de 25 à 3%.

Vous le constatez – que ce soit la pandémie ou la guerre à nos portes, ces crises nous ramènent – nous, Européens – inexorablement à l'importance d'être soudés et à notre indispensable autonomie stratégique.

Nous sommes aujourd'hui en 2024.

La guerre en Ukraine n'est pas terminée et, au regard de l'actualité, l'incertitude mondiale ne risque probablement pas de se dissiper ses prochaines années.

Je pense, par exemple, au conflit qui s'est ouvert récemment entre les terroristes du Hamas et Israël.

Au-delà des horreurs insoutenables de la guerre pour tout être humain qu'il soit israélien ou palestinien – à l'heure où les victimes civiles se multiplient – et alors qu'il faut trouver l'indispensable chemin vers une paix durable – le conflit promet, à l'heure où je vous parle, d'avoir des effets en cascade.

C'est un potentiel risque d'escalade dans la région.

Ce sont des conséquences indirectes sur la scène internationale, comme on le voit en Mer Rouge.

C'est aussi une menace de fractures au sein de nos sociétés, avec des faits très concrets perceptibles chez nous. Je pense en particulier à l'explosion des actes antisémites depuis les attaques du 7 octobre par exemple.

Dans une approche plus globale du monde, notre modèle de démocratie libérale se verra certainement encore un peu plus challengé en 2024.

Nous nous trouvons dans un monde fragmenté, multipolaire.

Face à un monde occidental pas toujours aligné – le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine, l'Afrique du Sud – qui forment ensemble les BRICS pourraient devenir les premières économiques mondiales d'ici 2050 et cherchent à faire contre-poids.

Et à côté de ses grands acteurs, il y en a d'autres qui pèsent aussi : en Afrique et au Moyen-Orient évidemment.

Dans ce monde multipolaire, tous ne s'accordent pas à notre vision de la démocratie, ni même à certaines de nos valeurs. C'est le moins que l'on puisse dire.

Quand la Russie ou la Chine montent en puissance sur la scène internationale, elles déploient un modèle de société qui ne correspond pas à notre vision inspirée de la démocratie libérale.

En six ans, on observe d'ailleurs plus de reculs démocratiques dans les pays du monde que de gains.

2024 risque à ce sujet d'être une année cruciale alors qu'on votera dans pas moins de 40 pays, avec des scrutins critiques comme aux États-Unis ou en Russie.

Je conclurai par ceci.

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur chacun de ces sujets – chaque crise et ses conséquences pouvant occuper une conférence à elles toutes seules.

Depuis l'époque de mes notes, le monde a changé dans les faits. Je pense qu'il a aussi changé dans nos yeux de Belges et d'Européens.

Les crises ont été des opportunités de démontrer notre incroyable résilience mais ont mis aussi en exergue nos vulnérabilités.

Elles soulignent la nécessité grandissante d'un retour de la confiance démocratique dans nos pays ainsi que l'aspiration des citoyens à un État qui les protège – sans les biberonner – dans un monde de plus en plus incertain.

Elles soulignent enfin la nécessité d'un État qui agit sans subir – qui se déploie autour de valeurs communes, dans une Europe unie, stratège et autonome.

Et comme je le disais en introduction : ces crises ne peuvent pas être qu'une opportunité de nous améliorer, elles nous forcent à le faire.

Il n'y a pas de fatalité.

Je vous remercie.